

COMMENT VONT SE DÉROULER LES TRAVAUX ?

ÉTAPE 1

DÉMONTAGE DES CATÉNAIRES ET VOIES FERRÉES, PERCEMENT DU REMBLAI

Le samedi 4 avril 2015 marquera le début des travaux pour le week-end. Il s'agira de la **dépose des équipements ferroviaires** et surtout de la **préparation du terrain** pour la pose du pont, des travaux dits de terrassement. Cela va générer de nombreux mouvements d'engins à proximité du chantier.

ÉTAPE 2

MISE EN PLACE DU PONT FERROVIAIRE

Dans la nuit du samedi au dimanche, l'emplacement définitif du pont aura été libéré.

Sous réserve des aléas techniques, l'installation du pont par ripage sera réalisée durant la matinée du dimanche 5 avril, entre 8h et 11h.

ÉTAPE 3

REPOSE DES VOIES ET DES CATÉNAIRES, TEST AVANT LE PASSAGE DES PREMIERS TRAINS

La journée du lundi 6 avril sera consacrée à la **remise en place des équipements ferroviaires** ainsi qu'aux **tests de sécurité** avant à la **réouverture** aux circulations ferroviaires. Les trains pourront ainsi de nouveau circuler en fin d'après-midi.

DU 4 AU 6 AVRIL 2015, AUTOMOBILISTES, PIÉTONS, SOYEZ VIGILANTS



Les travaux vont nécessiter la circulation d'engins de chantier et le mouvement de matériaux. Nous invitons les personnes à la plus grande vigilance tout au long du week-end pascal.

Le samedi 4 avril 2015, pour des raisons de sécurité, il est recommandé de **ne pas approcher de la zone de travaux**.

Le dimanche 5 avril 2015 au matin, les personnes souhaitant assister à la pose du nouveau pont ferroviaire **devront se rendre au point de vue aménagé à cet effet**, cet espace sécurisé permettra à tous de bien observer l'opération.



N'oubliez pas de vous équiper de **chaussures vous permettant d'aller en forêt et d'accéder au point de vue**.

Des agents seront présents tout au long du week-end pour vous orienter.

La déviation Sud-Ouest d'Évreux est une opération pilotée par : l'État représenté par le Préfet de la Région Haute-Normandie et sous son autorité, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Plus d'informations : www.deviation-evreux.fr

Posez vos questions à : deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr

La construction du nouveau pont-ferroviaire est assurée, pour le compte de l'État, par SNCF Réseau.



Ne pas jeter sur la voie publique

POSE DU NOUVEAU PONT FERROVIAIRE

Du 4 au 6 avril 2015



Modifications des circulations automobiles et piétonnes

Fermeture de la route départementale RD55 entre Arnières-sur-Iton et Évreux (quartier de Navarre)



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

www.deviation-evreux.fr

POURQUOI UN NOUVEAU PONT FERROVIAIRE ?

La déviation sud-ouest d'Évreux passera sous la voie ferrée Paris-Évreux-Cherbourg. Afin d'assurer la continuité de cette liaison ferroviaire importante, un nouveau pont doit être construit et mis en place. Il s'agit d'un pont en béton armé qui enjambera donc la future infrastructure routière.

LA CONSTRUCTION DU PONT FERROVIAIRE

La construction d'un tel ouvrage d'art nécessite 6 mois de travaux. Afin de ne pas perturber la circulation des trains pendant cette période, le pont est « pré-fabriquée » à côté de l'actuelle voie ferrée, depuis novembre 2014. Une fois achevé, il sera mis en place suivant la technique du « ripage », qui permet de limiter à trois jours l'interruption du trafic ferroviaire.

Ces travaux de mise en place du pont auront lieu au cours du week-end de Pâques, les 4, 5 et 6 avril 2015.

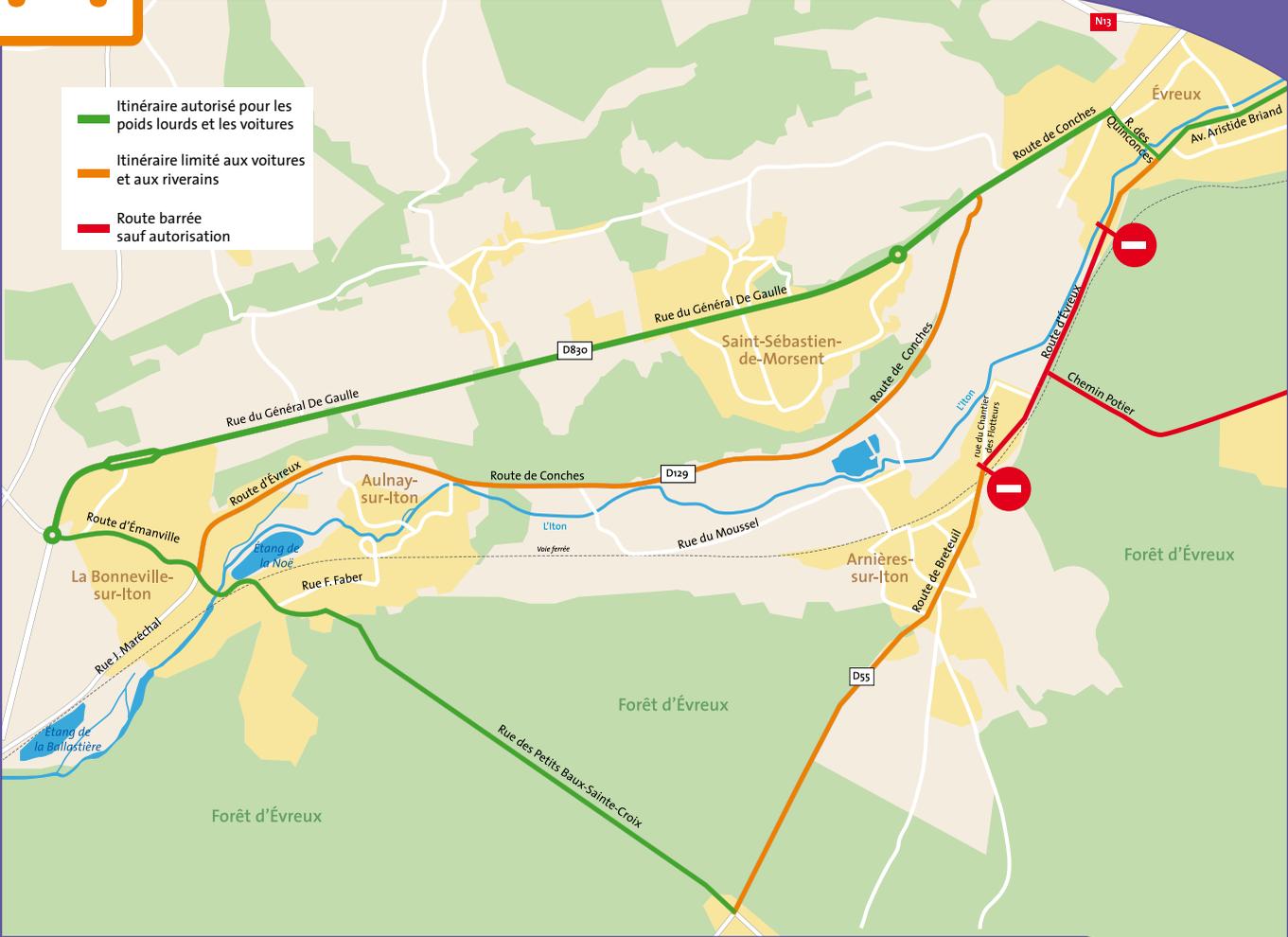
LA GESTION DES CIRCULATIONS ROUTIÈRES

Cette étape singulière du projet nécessite des **travaux continus pendant trois jours** et va générer de nombreux mouvements d'engins. L'opération nécessite la **fermeture totale à la circulation routière** sur la RD55, entre Arnières-sur-Iton et Évreux :

**DU SAMEDI 4 AVRIL À 9H00
AU LUNDI 6 AVRIL À 18H00**



POUR LES AUTOMOBILISTES



- Itinéraire autorisé pour les poids lourds et les voitures
- Itinéraire limité aux voitures et aux riverains
- Route barrée sauf autorisation

LA RD55 SERA FERMÉE DU SAMEDI 4 AVRIL À 9H AU LUNDI 6 AVRIL À 18H

Des itinéraires de déviation seront mis en place :

- arrivant par le Nord depuis Évreux, les automobilistes rencontreront un barrage situé à l'intersection de la RD55 et de la rue des Quinconces. Ils sont invités à emprunter cette rue, puis la RD830 jusqu'à La Bonneville-sur-Iton et reprendre la RD74 ;
- arrivant par le Sud, les automobilistes souhaitant rejoindre Évreux sont invités à emprunter la RD74 vers l'Est puis la RD51 pour pénétrer dans la ville centre, par la route d'Orléans ;
- dans Arnières-sur-Iton, la route RD55 sera barrée à hauteur de la rue du Chantier des Flotteurs ;
- les riverains, et notamment les habitants du Quartier de Chenappeville à Arnières-sur-Iton, pourront évidemment accéder à leur domicile. Ils se verront attribuer des autorisations de passage.

ATTENTION : il est rappelé que le Chemin Potier dans la traversée de la forêt d'Évreux est également fermé à la circulation depuis le 16 mars 2015.



POUR LES PIÉTONS



- Point de vue
- Chemins pour accéder au point de vue
- Chemins bis pour accéder au point de vue
- Accès bloqués aux véhicules
- Chemins interdits au public
- Zone des travaux Accès interdit au public

Les personnes désireuses d'assister à cette opération singulière sont invitées à approcher de la zone travaux avec la plus grande prudence, en respectant les cheminements et la signalétique définis à cet effet :

- les piétons pourront se rendre au point de vue aménagé (symbolisé en violet sur le plan ci-dessus) en surplomb de la zone de travaux, son accès se fait principalement depuis Arnières-sur-Iton, depuis le sentier du Calvaire ;
- les circulations piétonnes sont interdites sur la section de la RD55 neutralisée pour le trafic des engins de chantier et sur le Chemin Potier.

ATTENTION : le périmètre rapproché du chantier est clos et strictement interdit au public.